

Je calcule mon barème – Mouvement 2022 en Haute-Garonne

	Num de ligne	Éléments	Barème 2022	Informations complémentaires	Points
Expérience et parcours professionnel	1	Ancienneté Générale de Service au 31/12/2021	6 points + 3 points par année d'ancienneté et 3/12 ^e de point par mois d'ancienneté et 3/360 ^e de point par jour d'ancienneté	-Congé parental => cf décret n°2012-1061 du 18 sept 2012.	
	2	Stabilité sur un poste à titre définitif	9 points pour 3 ans 12 points pour 4 ans 15 points pour 5 ans ou plus	Les périodes de congé parental sont déduites du calcul de l'ancienneté de poste.	
	3	Caractère répété de la demande – vœu préférentiel	6 points pour la 1 ^{ère} année puis 1 point par an dans la limite de 10 points sur le vœu n°1 (poste précis sur une école) formulé à l'identique du mouvement précédent (à partir de 2019) pour les candidats dont le 1 ^{er} vœu n'a pas pu être satisfait lors du mouvement précédent.		
	4	Education prioritaire 5 ans <u>en continu</u> (dont 2021-2022) sur une ou des écoles en zone violence, REP ou REP+	30 points	=> Entrants par mouvement inter-départemental 2022 : complétez la fiche d'observations -Les périodes de congé parental sont déduites du calcul de l'ancienneté de poste. -Liste des écoles en éducation prioritaire de HG (cf annexe circulaire) -Pas d'école en dispositif CLA en 21-22 et 22-23 en HG.	
	5	Mesure de Carte Scolaire (poste supprimé)	5 points uniquement sur les vœux qui porteront sur la même nature de poste que celui objet de la MCS. + Stabilité : 3 ans=3 pts ; 4 ans = 4pts ; 5ans=5pts	=> MCS de juin 2020 à fév 2022 : Complétez la fiche d'observations Cf annexe de la circulaire pour connaître les zones liées à une MCS.	
	6	Poste sensible : ITEP	6 points par an quelle que soit la modalité d'affectation (à concurrence de 30 points)	=> Complétez la fiche d'observations Les périodes de congé parental sont déduites du calcul de l'ancienneté de poste.	
situation familiale	7	Enfant	1 point par enfant (à naître et vivant à charge de moins de 18 ans au 31/08/2022)	=>Enfant à naître : Complétez la fiche d'observations. Enfants à charge : Vérifiez qu'ils soient bien enregistrés dans I-Prof. Dans la limite de 7 points.	
	8	Rapprochement de conjoint (RC) OU	6 points de RC (forfait) + 2 points par an de séparation. Dans la limite de 12 points. SI la distance entre l'école d'affectation actuelle et la résidence professionnelle du conjoint est = ou > à 15 km aller. PAS de distance pour les PES et les entrants.	=> Complétez la fiche d'observations, joindre l'attestation employeur du conjoint. - Valable uniquement sur les vœux précis, classés de manière consécutive, qui concernent <u>la commune de résidence professionnelle du conjoint.</u> - Conjoint travaillant dans un département limitrophe : le RC est valable sur 1 seule commune limitrophe à ce département.	
	9	Autorité Parentale Conjointe (APC) OU	6 points de RC (forfait) + 2 points par an de séparation. Dans la limite à 12 points. Si enfant(s) de moins de 18 ans au 01/09/2022 (distance des rés. des parents = ou > à 15 km aller).	=> Complétez la fiche d'observations, joindre la décision de justice. Les points ne seront attribués que sur les vœux précis, classés de manière consécutive, correspondant à l'objectif : se rapprocher du 2 ^e parent dans l'intérêt de l'enfant.	
	10	Parent isolé (PI)	1 point par année de situation justifiée (limite 6 pts) de l' autorité parentale unique (car veuf, célibataire...)	=> Complétez la fiche d'observations, joindre la notification parent isolé de la CAF de moins d'1 mois. Le 1er vœu doit impérativement correspondre à la commune susceptible d'améliorer les conditions de vie de l'enfant. Les vœux doivent être consécutifs.	
S.perso	11	Handicap ou maladie grave (enseignant, conjoint, enfant)	30 points (cumulables)	=> Complétez la fiche d'observations ET la demande de priorité et/ou bonification En plus de ces 30 points, le médecin de prévention peut accorder une priorité.	

Pensez à renvoyer à l'administration les annexes nécessaires pour faire valoir les points en orange au plus tard le jour de la fermeture du serveur mouvement.

MAJ 07.04.21